

Reçu en préfecture le 07/07/2023

ID: 063-216304303-20230627-230627_23-DE

Publié le

ما مُناطِي







REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME EXTRAIT

du

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

VILLE DE THIERS

Nombre de Conseillers en

exercice: 33

Nombre de conseillers

présents: 25

Procurations: 7

Nombre de conseillers

absents: 1

OBJET: Attribution du marché global de performances pour le renouvellement, l'exploitation et la maintenance des installations d'éclairage public et connexes

SEANCE DU MARDI 27 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 27 juin 2023 à dix-neuf heures ; Le Conseil Municipal de la Commune de Thiers, dûment convoqué le mercredi 21 juin 2023 s'est réuni salle TOURNILHAC de la Mairie, sous la présidence de Stéphane RODIER, Maire ;

Etaient présents :

Stéphane RODIER, Maire;

Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Isabelle FUREGON, David DEROSSIS, Catherine PAPUT, Pierre CONTIE, Monique DURAND-PRADAT, Sylvain HERMAN, Martine MUNOZ, Sophie DELAIGUE, Didier STURMA, Vincent PETITJEAN, Pascal THIRIOUX-RAUCOURT, Patricia BOSTMAMBRUN, Pierre SUREDA, Pepa CAENEN, Michelle MAGNOL, Eric BOUCOURT, Francis ROUX, Yoann BENTEJAC, Farida LAID, Claire JOYEUX, Annie CHEVALDONNE et Philippe BARRAU Conseiller.e.s Municipaux;

Avaient donné procuration :

Lisa ASAR à Stéphane RODIER
Michel COMBRONDE à Isabelle FUREGON
Betul SIMSEK à Pascal THIRIOUX-RAUCOURT
Monique MORENO à Claude GOUILLON-CHENOT
Christophe MANKA à Martine MUNOZ
Bernard DUNIAT à Eric BOUCOURT
Serap ALP à Yoann BENTEJAC

Etaient absents ou excusés :

Thierry BARTHELEMY

Secrétaire de séance :

David DEROSSIS

ID: 063-216304303-20230627-230627_

- N° 23 -

ATTRIBUTION DU MARCHE GLOBAL DE PERFORMANCE POUR LE RENOUVELLEMENT, L'EXPLOITATION ET LA MAINTENANCE DES INSTALLATIONS D'ECLAIRAGE PUBLIC ET CONNEXES

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Code de la Commande Publique,
- Vu la réunion de la Commission des Marchés en Procédure Adaptée (CMAPA) du 15 juin 2023;
- Considérant qu'un avis d'appel public à concurrence a été lancé en procédure adaptée sous la forme d'un marché global de performance pour le renouvellement, l'exploitation et la maintenance des installations d'éclairage public et connexes avec un envoi à la publication le 18/04/2023 au BOAMP, et la mise en ligne sur la plateforme de dématérialisation Centreofficielles.com,
- Considérant que la date de remise des offres était fixée au 17 mai 2023 et que deux offres ont été réceptionnées dans les délais,
- Considérant que lors de sa réunion du 15 juin 2023, la Commission des Marchés en Procédure Adaptée a analysé les offres reçues conformément aux critères figurant au règlement de la consultation, à savoir:
 - Critère 1 Méthodologie et contenu du G0 : 15 points
 - Critère 2 Valeur technique en matière d'exploitation Maintenance G2 : 20 points
 - Critère 3 Valeur technique en matière de travaux G3-G4-G5 : 22 points
 - Critère 4 Valeur technique poste G6: 5 points
 - Critère 5 Engagement sur la part minimale confiée à des PME/TPE : 3 points
- Considérant qu'à la suite de cette analyse, la CMAPA a donné un avis favorable (4 pour, 1 abstention, 0 contre) à l'attribution du marché au groupement d'entreprise ALCYON (69570 DARDILLY) / SCIE PUY-DE-DOME (63120 COURPIERE) qui arrive premier du classement avec 94.74 points sur 100.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A LA MAJORITE AVEC 29 VOIX POUR ET 3 ABSTENTIONS (Claire JOYEUX, Annie CHEVALDONNE et Philippe BARRAU):

- Approuve l'attribution du marché global de performance pour le renouvellement, l'exploitation et la maintenance des installations d'éclairage public et connexes au groupement d'entreprise ALCYON/SCIE DU PUY DE DOME, d'une durée de 7 ans et 5.5 mois, pour un montant maximum de commande sur la durée du marché de 5 300 000 euros HT,
- Autorise le Maire à signer le marché global de performance pour le renouvellement, l'exploitation et la maintenance des installations d'éclairage public et connexes ainsi que tout document se rapportant à la présente décision.

Le secrétaire de séance,

Davis DEROSSIS

Stéphane RODIER

le Maire